

PROJET D'ETABLISSEMENT

MULTI-ACCUEIL DE LA GRANGE AUX BOIS



Ce document s'appuie sur :

le **projet de service** du Pôle Petite Enfance qui donne les orientations
le **projet éducatif** qui détermine un cadre de référence commun

AVANT-PROPOS

Dans le cadre du décret 2021-1131 du 30 août 2021, donnant l'obligation aux structures d'accueil petite enfance d'élaborer un projet d'établissement, l'équipe du Multi-Accueil a mis en place un travail de réflexion.

Des réunions de travail ont permis à chacun d'apporter ses compétences, d'échanger et de réfléchir sur sa pratique afin d'élaborer un projet cohérent.

Depuis 2008, suite à différents textes concernant l'évolution du statut des assistants maternels et régissant les structures d'accueil du jeune enfant, les assistants maternels dépendant du Service d'Accueil Familial du quartier ont rejoint le fonctionnement du Multi-Accueil.

Ceci permet de partager les compétences professionnelles.

En 2009, le Multi-Accueil accueille les enfants en horaires décalés : 6h00-22h00.

En 2018, le Multi-Accueil réduit ses temps d'ouverture de 6h00 à 20h30.

SOMMAIRE

I – PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT.....	5
1. Le gestionnaire et sa situation administrative	5
2. La structure	5
II - PROJET SOCIAL	10
1. Identification des besoins.....	10
2. Réponse aux besoins.....	10
3. Projet en faveur du développement durable.....	11
III- LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL.....	13
1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité	13
A. <i>INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil</i>	14
B. <i>ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents</i>	14
C. <i>ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil</i>	16
2. Objectifs à l'attention des enfants	18
A. <i>PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé</i>	18
B. <i>OBSERVER : Etre attentif à chaque enfant</i>	24
C. <i>EVEILLER : Contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant</i>	25
IV - RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS.....	33
V - EVALUATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT	34
VI– ANNEXE.....	35

1. Le gestionnaire et sa situation administrative

VILLE DE METZ
Pôle Petite Enfance
57000 METZ
Tel. : 0 800 891 891

2. La structure

Le Multi-Accueil ouvre ses portes en 1993 à la Grange aux Bois.

Il reçoit une trentaine d'enfants de moins de six ans et combine accueil régulier et occasionnel.

Situé dans un cadre privilégié de verdure, le Multi-Accueil a été conçu selon une architecture originale qui permet aux enfants d'évoluer dans un espace ouvert.

MULTI-ACCUEIL DE LA GRANGE-AUX-BOIS
1 bis, rue du Bois de la Dame
57070 METZ
Tél : 03 87 75 52 71 - Fax : 03 87 79 37 85
malagrangeauxbois@mairie-metz.fr

A. Mission et finalité

* en accueil collectif

Le Multi-Accueil est un établissement d'accueil non permanent qui veille à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui lui sont confiés dans le cadre d'un accueil en collectivité.

* en accueil familial

L'unité familiale du Multi-Accueil organise un accueil régulier non permanent d'enfants au domicile d'assistantes maternelles agréées par le Président du Conseil Départemental et employées par la Ville de Metz.

B. Fonctionnement actuel

Le Multi-Accueil peut accueillir 45 enfants de moins de 6 ans, il associe un accueil collectif (30 enfants) et un accueil familial (15 enfants).

Il propose aux parents différentes formules adaptées à leurs besoins : accueil régulier, occasionnel et volume horaire.

* en accueil collectif

L'équipement est ouvert du lundi au vendredi de 6h00 à 20h30.

L'établissement a 2 périodes de fermeture : 3 semaines en été et une semaine en fin d'année.

Une journée de fermeture est consacrée à une réflexion d'équipe et à l'actualisation du projet pédagogique.

Il est également fermé les jours fériés.

Le taux d'encadrement des enfants qui s'applique au Multi-Accueil est d'une professionnelle pour cinq enfants qui ne marchent pas et une professionnelle pour huit enfants qui marchent.

**en accueil familial*

Les assistants maternels, agréés par le Président du Conseil Départemental, sur avis du Médecin directeur de la Protection Maternelle et Infantile, accueillent les enfants à leur domicile, du lundi au vendredi généralement entre 7 heures et 19 heures, toute l'année, excepté les jours fériés, les jours de fermeture décidés par l'institution et lors de la journée pédagogique.

Le nombre d'enfants qui peut leur être confié est défini par cet agrément et inscrit au contrat de travail.

Les modalités d'admission et les tarifs sont définis dans le règlement intérieur.

a) L'équipe

Présentation générale de l'équipe

La directrice, infirmière- puéricultrice, anime une équipe pluridisciplinaire qui se compose de trois éducatrices de jeunes enfants ; de six auxiliaires de puériculture ; de 6 assistantes maternelles ; d'une cuisinière-lingère ; d'un agent technique polyvalent et d'intervenants extérieurs.

Conformément au décret du 30 août 2021, le casier judiciaire de tous les professionnels, intervenants et stagiaires est vérifié par le service des ressources humaines.

Un pôle de professionnels constituant une équipe de renfort peut être amené à intervenir au sein de l'équipement.

Les membres de l'équipe possèdent un des diplômes requis pour l'exercice de leur profession.

Au-delà de cette formation initiale, des plans de formation pertinents permettront d'assurer pour chacun une formation continue.

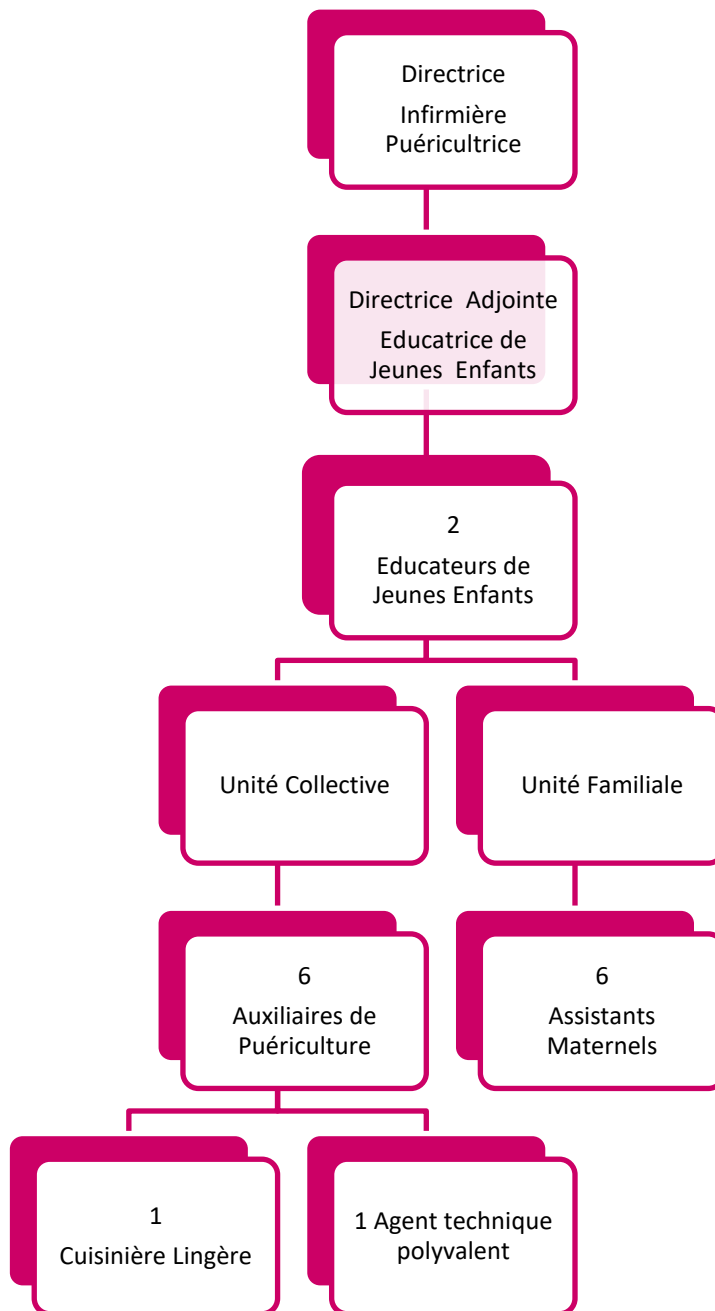
Des séances d'analyse des pratiques professionnelles sont proposées à l'équipe trois fois par an animées par des professionnels formés en psychologie.

Des étudiants en formation médico-sociale effectuent des stages dans l'établissement. Afin d'assurer au mieux leur suivi de formation, un livret stagiaire a été élaboré. Il est remis aux étudiants à leur arrivée et sert de base de réflexion et d'évaluation tout au long du stage.

Nous assurons également la formation d'apprentie auxiliaire de puériculture, ce qui permet aux professionnelles de suivre une formation diplômante tout en étant sur le terrain.

La directrice établit les plannings du personnel et se porte garante de la qualité de l'accueil des enfants, de leur santé, de leur sécurité et de leur épanouissement.

b) Organigramme (fiches de poste en annexe)



1. Identification des besoins

Territoire agricole de l'ancienne commune de Borny, le quartier de la Grange-aux-Bois a été créé en 1974.

Ce quartier est situé au sud-est de la ville, d'une superficie de 201ha, il compte près de 5000 habitants pour environ 1520 logements.

Le quartier s'est développé au cours des vingt dernières années, laissant actuellement peu de possibilité d'évolution pour d'autres aménagements urbains.

La Grange-aux-Bois est dotée des principaux équipements de proximité nécessaires à la vie d'un quartier : 2 centres sociaux culturels, un accueil périscolaire, des écoles maternelles et primaires, une permanence de PMI, une maison de retraite et des appartements seniors, de nombreux espaces verts,

Plusieurs commerces y sont également implantés : boulangerie, superette, tabac, coiffeur, pharmacie,...

La GAB est implanté à proximité du Technopôle et de l'Actipole qui proposent également diverses infrastructures.

Les enfants accueillis au sein de la structure sont messins et/ou Métropolitains. Depuis 2018, la municipalité a choisi d'ouvrir l'ensemble des Multi-Accueils aux 44 communes de l'Eurométropole de Metz.

2. Réponse aux besoins

En 2008, le Multi-Accueil de La Grange-aux-Bois évolue ; il se compose d'une unité collective et d'une unité familiale.

La capacité du Multi-Accueil passe ainsi à 40 places, en associant 10 places d'accueil familial aux 30 places d'accueil collectif existantes.

Cette nouvelle organisation permet une gestion de proximité de l'accueil familial et développe le partage de compétences des différents professionnels.

En 2009, afin de répondre au mieux aux besoins des usagers, le Multi-Accueil modifie ses horaires d'ouverture. Il fonctionne en horaires atypiques, pouvant accueillir des enfants de 6h00 à 22h00.

Ces horaires élargis devaient répondre aux besoins de familles et en particulier aux familles monoparentales ou en retour à l'emploi. En fait, les parents qui utilisent en général ce dispositif, ont des emplois stables et les accueils sont durables.

En 2011, le Multi-Accueil augmente sa capacité de 40 à 65 places, le nombre d'enfants pouvant être accueillis en unité familiale étant de 35.

En 2018, les horaires d'ouverture sont à nouveau modifiés afin de répondre au mieux aux besoins. Désormais l'accueil des enfants se fait de 6h à 20h30.

L'unité collective du Multi-Accueil propose un accueil relais aux enfants confiés à un assistant maternel du service lorsque celui-ci est dans l'impossibilité de pouvoir les accueillir (arrêt maladie, congés annuels, problèmes familiaux...).

L'assistant maternel ou la famille prévient la collectivité dans laquelle l'enfant sera accueilli le jour même.

Environ 43 assistants maternels privés accueillent également des enfants à leur domicile.

3. Projet en faveur du développement durable :

Le Multi-Accueil s'inscrit dans le projet de développement durable du Pôle Petite Enfance qui se décline à travers différentes actions :

- Nettoyage alternatif (vapeur sèche, eau ozonée, vinaigre blanc, savon noir, ...).
- Vaisselle est soit en verre soit en inox.

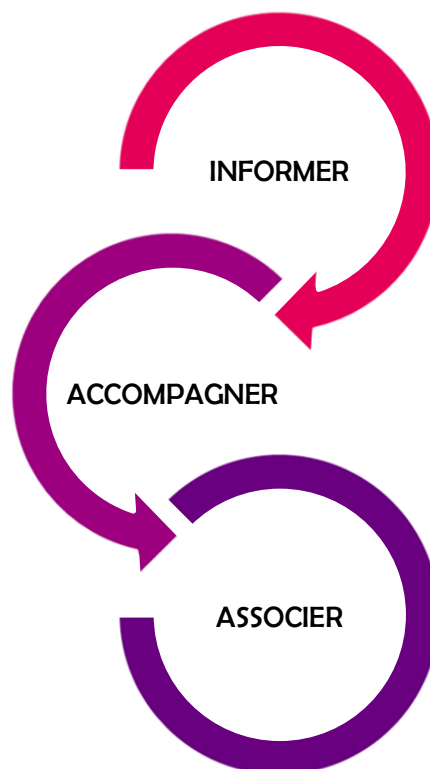
- Une fontaine à eau à disposition.
- Activités qui utilisent des matériaux recyclés
- Activité jardinage
- Présence d'un composteur dans le jardin

III- LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL

L'équipe s'attache à respecter au mieux certaines valeurs :

- la disponibilité à l'égard des enfants et des parents
- la confidentialité
- l'écoute
- la tolérance et le non-jugement
- la reconnaissance de l'individualité
- la cohésion

1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité



A. INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil

Les **demandes d'accueil** au sein de la structure sont gérées par le :

Relai Petite Enfance
57 Boulevard d'Alsace
57000-Metz

Ce service enregistre les demandes, gère les accueils dans les diverses structures et tient à jour les listes d'attente.

Les parents sollicitant un mode d'accueil pour leur enfant, sont conviés à une réunion d'information au cours de laquelle les différents modes d'accueil qui leur sont présentés.

Les parents peuvent ainsi poser des questions afin de mieux appréhender le fonctionnement des services et formuler le choix qui leur convient le mieux.

Ils sont informés par courrier de la disponibilité d'une place en Multi-Accueil soit en unité collective soit en unité familiale. Ils contactent ensuite l'établissement afin de concrétiser l'accueil de leur enfant. Un rendez-vous leur est alors proposé.

Pour un **accueil occasionnel ou de moins de 20h par semaine**, les parents contactent directement l'équipement. Un rendez-vous est fixé puis la démarche est identique à celle de l'accueil régulier.

B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents

La directrice ou son adjointe reçoit les parents sur rendez-vous.

Il est nécessaire de s'assurer de sa disponibilité la plus complète possible.

La rencontre a lieu dans un endroit permettant la confidentialité.

Cet échange permet aux parents de parler de leur enfant.

Ils font part de leurs observations, des manières de faire qu'ils ont mises en place,

Un petit feuillet « Qui suis-je ? » nous sert de guide lors de cette entrevue et servira à l'équipe pour s'approcher au mieux des habitudes de vie de l'enfant.

Le premier entretien doit permettre :

- d'identifier les attentes et demandes des parents
- de répondre à leurs interrogations
- de présenter le Multi-Accueil, son fonctionnement et son projet éducatif
- de présenter les membres de l'équipe
- de valoriser la spécificité du service
- de présenter la procédure d'adaptation et de la préparer
- de régler les procédures administratives dont le dossier de santé
- de visiter l'équipement où leur enfant va être accueilli soit régulièrement pour les inscriptions en unité collective soit temporairement lors des dépannages en unité familiale.

Un livret d'accueil est présenté et remis à chaque famille.

Si l'enfant est accueilli au sein de l'unité familiale des présentations sont prévues au domicile de l'assistant maternel.

Le premier contact entre parents, enfant et assistant maternel se déroule en présence d'une professionnelle. C'est le seul moment où tous les partenaires sont réunis, d'où l'importance de cette rencontre.

Ces présentations permettent :

- de créer des échanges :
 - * autour des principes éducatifs des parents
 - * autour des habitudes de vie de l'enfant
- de préciser les missions de l'assistant maternel
- de réaffirmer les engagements pris par les parents à partir du contrat d'accueil individualisé
- de faire visiter aux parents le futur lieu de vie de leur enfant chez l'assistant maternel
- d'organiser l'accueil progressif pour préparer l'enfant à ce changement.

Après ces présentations, les parents ont 48h de réflexion avant d'accepter l'accueil chez l'assistant maternel qu'ils ont rencontré.

La communication et les échanges avec les parents sont essentiels. C'est un moment important où chacun doit se sentir en confiance afin de pouvoir exprimer ses questions et ses craintes.

L'accueil des enfants porteurs de handicap nécessite une visite médicale d'admission effectuée par le médecin de l'établissement qui s'assure que les conditions d'accueil permettent le bon développement et l'adaptation de l'enfant dans la structure en concertation avec l'équipe du Multi-Accueil et les parents.

Pour être accueilli en Unité Familiale, la situation fait l'objet d'une étude spécifique à laquelle est associée l'assistante maternelle.

C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil

A l'arrivée de l'enfant un dialogue s'établit entre le professionnel et les parents afin de créer une continuité dans le rythme et les habitudes de l'enfant entre la maison et le lieu d'accueil.

- Tant en accueil collectif qu'en accueil familial les parents sont et restent les premiers éducateurs de leur enfant. Ils sont à l'initiative de chaque nouvelle étape : introduction alimentaire, propreté,...
- Le rôle de l'équipe est de les accompagner dans leurs missions parentales en reconnaissant et valorisant leur rôle et leurs actes.
- Ils sont informés en toute transparence du vécu de leur enfant.
- Les transmissions marquent l'arrivée et le départ de chaque enfant. C'est un moment privilégié entre les parents et la professionnelle référente de l'enfant.
- Il est important d'être disponible et à l'écoute lors des transmissions ; la professionnelle utilise la communication positive afin de transmettre aux parents une vision optimiste de leur enfant et de sa journée.
- Les professionnels répondent à toutes les questions des parents. Ces échanges permettent d'établir une relation de confiance et ainsi d'assurer une continuité dans le suivi de l'enfant.

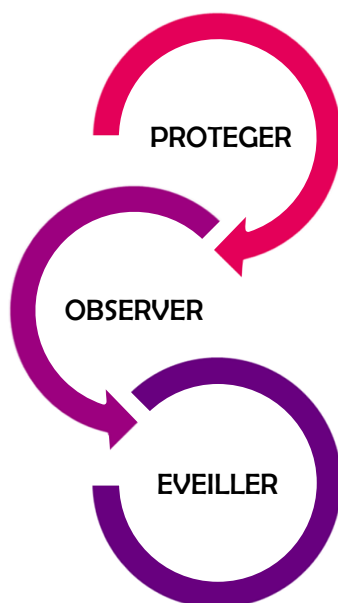
- L'évolution, les acquisitions, les changements chez l'enfant sont des points importants à partager avec les familles lors des transmissions, tout comme les « affinités » qu'il peut y avoir entre les enfants.
- Des anecdotes concernant leur enfant sont évoquées et leur permettent d'imaginer la situation.
- Lors de son arrivée, il est nécessaire que le professionnel accompagne les émotions de l'enfant afin qu'il se sente compris et soutenu

Au sein du Multi-Accueil :

- Du fait de l'architecture ouverte de l'équipement, les parents sont impliqués au quotidien dans la vie de leur enfant.
- A leur arrivée, ils voient leur enfant « en action » : jouer, en activité, en train de manger, interagir avec les autres.
- Ils peuvent s'ils le souhaitent, rejoindre leur enfant pour donner le repas ou terminer l'activité.
- La salle de change leur est ouverte et ils peuvent en disposer.
- Les parents peuvent proposer leurs compétences pour accompagner certaines activités et sorties. Nous les sollicitons tout au long de l'année afin de participer aux différents projets pédagogiques proposés.
- Une instance consultative, le Conseil des Parents, leur est ouverte.
- Au sein du multi accueil deux parents peuvent faire partie de ce conseil sur la base du volontariat.
- Une réunion de rentrée a lieu début octobre ainsi qu'une réunion « transition vers l'école » au mois de mars.
- Une fête d'été est organisée au sein de la structure ; celle-ci permet aux parents, aux enfants et aux professionnelles de partager un moment d'échanges et de convivialité.

Au domicile de l'assistante maternelle, les parents participent spontanément à l'activité en cours.

2. Objectifs à l'attention des enfants



A. PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé

a. Environnement

Les locaux de la structure et le domicile des assistants maternels répondent à des normes de sécurité spécifiques.

Les assistants maternels ont à leur disposition du matériel de puériculture homologué et adapté aux jeunes enfants dont ils ont la responsabilité.

Le Multi-Accueil de par sa conception architecturale nous permet d'accueillir les enfants sur le principe de l'itinérance ludique. Des espaces ludiques sont créés afin de lui permettre de choisir son activité selon ses envies et son développement.

La sécurité physique et psychologique de l'enfant est une priorité.

Elle se déclinera dans des protocoles précis régissant :

- L'hygiène des locaux dans le respect de l'environnement : mise en place d'un nettoyage alternatif (nettoyant vapeur et produits naturels)

- L'hygiène des personnels (médecine du travail)
- Les normes en alimentation
- Les normes en sécurité
- Les règles du bon sens pratique

Un laboratoire d'agro-analyses réalise régulièrement des prélèvements alimentaires et de surfaces afin de garantir l'hygiène alimentaire.

Des visites des services de PMI et des services vétérinaires sont effectués.

Des exercices d'évacuation sont réalisés deux fois par an.

b. Les repères

Les enfants connaissent l'ensemble des professionnels de la structure et inversement tous les professionnels se tiennent informés du vécu de chaque enfant.

En fonction de l'heure d'arrivée, les personnes sont référentes d'un groupe d'enfants ce qui leur permet de les observer régulièrement, de repérer les habitudes et ainsi de répondre au mieux à leurs besoins.

Le doudou aide l'enfant à faire le lien avec son environnement familial et affectif, la sucette s'il en a une, l'apaise et le rassure. C'est pourquoi doudous et sucettes sont à disposition. Les enfants retrouvent le même lit, le même groupe de repas.

Les activités organisées avec les enfants de l'unité familiale permettent à ceux-ci de connaître l'équipe de l'unité collective et facilitent leur intégration lors des accueils relais.

La cohérence d'équipe est indispensable afin que les limites posées soient identiques à chaque moment et qu'ainsi l'enfant retrouve toujours les mêmes repères.

Durant son temps d'accueil, l'enfant évolue, les parents informent les professionnels de toutes démarches éducatives qu'ils mettent en place que ce soit : modification alimentaire, apprentissage de propreté,...

- Les locaux sont adaptés à leur destination, les mobiliers sont adaptés aux enfants accueillis
- Le bruit sera réduit autant que possible
- L'équipe assurera le bien être de chaque enfant tout au long de la journée en lui proposant des activités et une alimentation adaptées à son rythme de vie.

L'enfant, pour se construire, a besoin d'entendre que « tout n'est pas permis ». C'est l'apprentissage de la vie sociale et de la frustration.

Des limites sont posées avec bienveillance par l'adulte pour permettre à l'enfant de développer des repères qui vont lui procurer une sécurité affective et physique.

Pour ce faire, la journée suit chaque jour globalement le même déroulement, tout en tenant compte de la météo et de l'humeur des enfants :



Chez les assistantes maternelles, le rythme de la journée et les rituels sont également respectés.

Le repas

C'est un moment de la journée riche en plaisir, en partage et en échanges. L'enfant découvre les textures et les saveurs des différents aliments qui lui sont proposés.

C'est également un temps où les enfants découvrent les règles de la vie sociale.

Les repas des bébés se font à la demande, en fonction du rythme de chacun.

Les plus grands sont installés en fonction de leur âge et de leur autonomie. Dès qu'ils en ont la capacité, ils sont assis à table et nous leur proposons de manger seul (double cuillère au départ pour aboutir à l'acquisition du geste).

Les mamans qui le souhaitent peuvent poursuivre l'allaitement, soit en venant allaiter au Multi-Accueil ou au domicile de l'assistant maternel, soit en nous amenant leur lait. Dans ce cas, une procédure de recueil et de conservation leur est transmise.

Le sommeil

*** en accueil collectif**

Le sommeil est un besoin physiologique qui permet à l'enfant de se construire.

Les bébés sont couchés en fonction de leurs rythmes et leurs besoins.

Les grands sont généralement couchés après le repas mais peuvent également l'être à d'autres moments si nécessaire car il est important de respecter le rythme et le besoin de sommeil de chacun.

A chaque sieste, les enfants retrouvent le même lit. Une professionnelle est présente en permanence afin de les rassurer et de leur permettre de trouver le sommeil. Une ambiance musicale favorise l'endormissement.

Chacun se réveille et se lève à son rythme.

*** en accueil familial**

Le matériel de puériculture leur est fourni (lit et linge de lit).

Tout comme en unité collective, l'assistant maternel organise le temps de sieste en fonction des rythmes et des besoins des enfants qu'il accueille.

c. Santé

Pour tout accueil, un certificat d'aptitude à la vie en collectivité signé par le médecin ainsi qu'une ordonnance de médicaments antipyrétiques et antalgiques sont demandés aux parents.

Le médecin des crèches, référent santé et accueil inclusif reçoit en visite d'admission les enfants présentant une maladie chronique ou un handicap ainsi que tout autre enfant à la demande de la famille.

Il peut être amené, en lien avec la famille et le médecin traitant de l'enfant, à établir un Projet d'Accueil Individualisé permettant une prise en charge particulière.

Toute administration de médicament nécessite une prescription médicale dont une photocopie sera conservée dans le dossier de l'enfant.

La fièvre et/ ou l'inconfort de l'enfant sont pris en charge en suivant le protocole établi par le médecin traitant. En accueil familial, l'assistant maternel informe le personnel encadrant.

Une alimentation variée, équilibrée, adaptée à l'âge des enfants est proposée.

Les menus sont validés lors d'une commission à laquelle participe la coordinatrice Petite Enfance, la diététicienne, les cuisiniers, le représentant du prestataire de service et les directrices d'EAJE.

Implication professionnelle

En unité collective, des réunions de travail réunissant l'ensemble de l'équipe sont organisées une fois par mois.

Elles ont pour but d'échanger sur l'évolution des enfants et sur les problèmes éventuels rencontrés.

Des échanges réguliers en équipe permettent de prévoir les activités proposées aux enfants.

Les agents de l'unité familiale viennent régulièrement au Multi-Accueil pour participer aux différentes activités proposées (temps de jeux, de lecture, d'activités dirigées, de babygym,...).

Les échanges sur les pratiques professionnelles et l'observation des enfants se déroulent également lors des visites au domicile des assistants maternels.

Les professionnels de l'unité familiale organisent le « rendez-vous » mensuel des fiches de présences qui, au-delà des échanges administratifs permettent de faire un point sur la situation de chaque enfant accueilli.

Un bilan annuel, par délégation de la PMI est réalisé au domicile de chaque assistante maternelle afin d'évaluer les conditions d'accueil des enfants.

Une journée pédagogique annuelle permet à l'équipe complète de se retrouver et de réfléchir afin de mettre en œuvre des actions visant à améliorer les pratiques professionnelles.

Chaque agent bénéficie de formation continue par le biais d'organismes de formation ou en interne (analyse de pratique, séminaire,)

B. OBSERVER : Etre attentif à chaque enfant

Chaque enfant est unique et son développement lui est propre.

Une observation régulière et des échanges entre professionnels et parents permettent une prise en compte adaptée à ses besoins et à ses capacités.

Le livret individuel de l'enfant permet d'avoir une vision globale, d'affiner les observations et ainsi d'ajuster la prise en charge.

Un accueil individualisé est adapté à chaque enfant.

Les enfants arrivant avant 7h00 peuvent soit prolonger leur période de sommeil soit prendre leur premier repas. Ils peuvent venir en pyjama et seront habillés avec les vêtements fournis par la famille.

Les enfants dont les parents travaillent en horaire tardif prennent leur repas au Multi-Accueil s'ils doivent partir après 19h15.

Le livret « Qui suis-je » (cf. annexe) est utilisé régulièrement au début de l'accueil de l'enfant.

C. *EVEILLER : Contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant*

a. Bien être de l'enfant

La familiarisation

Le temps de familiarisation est déterminant pour la réussite de la « séparation », et doit être préparé avec attention.

Un climat de confiance doit s'instaurer entre enfant, parents et professionnels. Ce temps d'adaptation est primordial pour chacun des trois acteurs.

C'est un temps de prise de contact progressif avec les différentes réalités de l'établissement. Sur la base d'une semaine minimum, cette démarche reste souple et adaptable à chaque enfant. En accueil collectif comme en accueil familial une réelle disponibilité est nécessaire durant la période d'adaptation.

Les parents accompagnent leur enfant le **premier jour**. Ils restent avec lui durant environ trente minutes. Ils sont accueillis par une professionnelle (EJE, Auxiliaire de puériculture ou Assistant Maternel) avec laquelle ils vont pouvoir échanger sur les habitudes de l'enfant, leurs souhaits et prendre contact avec la réalité du lieu d'accueil.

Le **lendemain**, le temps d'accueil évolue : 30 minutes avec ses parents et 30 minutes sans eux adaptés en fonction des besoins de chacun.

Les **jours suivants**, l'enfant est accueilli seul et la durée est augmentée progressivement en fonction des besoins de l'enfant afin d'arriver à une journée complète au moment de l'accueil définitif.

Chaque adaptation est unique et peut être adapté en fonction des familles.

Connaissance de l'enfant

Tous les moments de la vie quotidienne au sein de l'équipement sont des instants propices à la communication avec l'enfant.

Notre rôle est de permettre à l'enfant de construire une image positive de lui-même.

Nous devons lui accorder un regard bienveillant, être attentif à ses besoins, à ses demandes.

Il est important de montrer à l'enfant qu'il est entendu même si la réponse ne peut être immédiate (apprendre à gérer les frustrations). L'adulte rassurant, est aussi contenant par les mots que par les bras.

Il faut penser notre action à partir de l'enfant et non à partir de nous pour l'accompagner de la manière la plus juste possible.

Chacun s'efforcera d'annoncer à l'enfant le geste qu'elle va faire afin de ne pas le surprendre. Ces gestes et attitudes seront contrôlés et adaptés à chaque situation.

D'ailleurs, nous mettons en place la communication gestuelle associée à la parole de façon quotidienne afin d'établir une relation avec chacun quelque soit son âge. Nous l'utilisons également lors de moments ludiques (chant, comptine, lecture d'histoire,...).

La façon de s'adresser à l'enfant est importante :

- Se mettre à la hauteur de l'enfant
- S'adresser à l'enfant par son prénom (pas de diminutif ou de surnom)
- Regarder l'enfant dans les yeux
- Avoir un langage courant, simple et clair
- Communiquer avec tous les enfants de la même manière et intervenir de façon équitable

Aucune parole n'est anodine. Sont écartées sans exception les sanctions physiques.

Tout échange professionnel concernant l'enfant ou sa famille est un acte réalisé hors de la présence des enfants afin de veiller à son respect et à son intégrité.

Les remarques désobligeantes sont, de toute évidence, inexistantes à l'instar des jugements sur l'enfant ou sa famille.

Le maternage et le portage sont favorisés afin de rassurer l'enfant, de lui apporter une sécurité affective et afin de créer des liens avec le professionnel de référence.

Il ne faut pas oublier l'importance de la communication non verbale traduite par nos regards, nos gestes, nos attitudes qui peuvent induire des réactions plus ou moins vives chez les enfants et leur famille.

L'enfant porteur de handicap fera l'objet d'une attention particulière afin de lui permettre de s'intégrer aussi facilement que possible dans le groupe d'enfants. Une écoute attentive et un dialogue soutenu avec les parents doivent servir à accueillir et à répondre au mieux aux besoins de cet enfant.

b. L'éveil de l'enfant

* en accueil collectif

- L'établissement est souvent le premier lieu de socialisation extérieur à la famille.
- Une certaine disponibilité sera nécessaire pour observer chaque enfant et ainsi identifier ses besoins
- Les activités peuvent alors être adaptées (âge, compétences, période)
- L'enfant doit pouvoir prendre du plaisir
- Les activités permettent à l'enfant de développer ses facultés sensorimotrices
- Tout est fait pour aider l'enfant à vivre et ressentir ses émotions par les expériences qu'il fait
- La pose de limite est nécessaire au bon développement de l'enfant qui a besoin d'être rassuré et conforté dans ses actions

Il sera alors valorisé par les paroles et comportements. C'est l'occasion de lui faire percevoir ses limites tout en encourageant ses expériences qui l'amèneront à évoluer.

* en accueil familial

L'assistant maternel accompagne quotidiennement l'enfant dans ses découvertes et ses expérimentations.

En complément, il participe avec les enfants qui lui sont confiés à des activités de groupe, organisées au sein de la collectivité.

Elles sont destinées aux enfants dans l'année qui précède leur scolarisation en école maternelle et se déroulent toutes les semaines.

Ils bénéficient également de l'activité baby-gym animée par un éducateur sportif.

Pour tous les enfants accueillis, une découverte du livre est proposée chaque semaine au Multi-Accueil.

Ces activités d'éveil ont pour objectifs :

- de **sensibiliser** l'enfant à la vie de groupe et lui permettre d'intégrer des règles de vie différentes de celles du milieu familial (goûter, chants, comptines...)
- d'**accompagner** l'enfant dans son besoin d'expérimentation du monde qui l'entoure (psychomotricité, baby gym...)
- d'**observer** l'enfant dans un environnement différent

Ces temps permettent à l'enfant de s'affirmer, de jouer avec ou de s'opposer à l'autre, de prendre conscience du groupe, de soi par rapport au groupe et des limites imposées par la vie collective.

Pour permettre à l'enfant de devenir autonome et de développer ses capacités psychomotrices et intellectuelles, l'équipe propose diverses activités adaptées.

Enfants et assistants maternels sont également conviés aux diverses fêtes calendaires qui ponctuent l'année ainsi qu'aux sorties de fin d'année et à la fête d'été.

L'éveil du tout petit

Le tout petit est un être en devenir. Il est important de respecter rythme et compétence de chaque enfant, de le laisser jouer tout en le stimulant afin de lui donner envie de découvrir et de favoriser de nouvelles acquisitions. L'adulte doit créer une ambiance apaisante et sécurisante pour l'enfant.

Il faut accompagner l'enfant lors de chaque étape de son développement psychomoteur : l'amener à se retourner, s'asseoir, se déplacer.....

Des activités d'éveil sont essentiellement basées sur le développement sensori moteur :

- jeux tactiles : objets de diverses textures, formes, portiques,...
- jeux visuels : jouets colorés, jeux de doigts,...
- jeux sonores : hochets, parole, grelots, chants, comptines,...
- motricité globale : ballons, rouleaux, piscine à balles, porteurs,...
- motricité fine : objets à saisir, jeter, manipuler, encastrier

Les jeux libres

« Le jeu c'est la vie de l'enfant » Jean Epstein

L'enfant se construit en jouant, le jeu libre est primordial dans la vie de l'enfant.

Il a pour but de l'aider à développer son imaginaire et de lui permettre d'explorer son environnement, d'inventer, de créer, d'organiser sa pensée.

Ce sont des moments essentiels dans le respect de l'individualité de l'enfant puisque durant ces temps, il peut choisir son activité et choisir de jouer seul ou avec les autres, ou de rester spectateur.

Le jeu libre n'existe qu'à l'initiative de l'enfant lui-même.

A travers le jeu libre, l'enfant rêve, s'évade, se construit et découvre.

Les jeux sont des moments d'alternance entre tension et détente ce qui permet à l'enfant de tester ses capacités psychologiques et physiques.

Durant le jeu libre, l'adulte s'installe avec l'enfant et veille à ce que l'espace de jeux soit agréable et sécurisé. Il met à disposition des jeux et jouets adaptés aux besoins de l'enfant en fonction de son stade de développement.

L'adulte accompagne l'enfant en portant un regard valorisant sur ses actions, en le félicitant et en l'encourageant.

Ce temps d'observation permet à l'équipe de mesurer les acquisitions de l'enfant.

Il veille à la sécurité de l'enfant et se montre disponible pour répondre à ses demandes.

Chaque jeu permet à l'enfant de mettre en œuvre des compétences différentes.

Le « laisser jouer » est indispensable. L'adulte n'impose rien à l'enfant qui devient « maître » du jeu. C'est l'apprentissage de la liberté, de la capacité à choisir et à décider.

Il est essentiel que l'enfant puisse être acteur de son jeu tout en étant accompagné par l'adulte garant du cadre.

Des espaces à thème peuvent permettre à l'enfant de recréer des situations de la vie quotidienne, favorisant les jeux d'imitation.

En jouant les enfants apprennent les uns des autres, créent des interactions : entre enfants et entre enfants et adultes.

Les activités dirigées

Les activités dirigées structurent les apprentissages de l'enfant et lui permettent de développer leur motricité fine, leur capacité de concentration, leur langage, favoriser l'autonomie, se socialiser en intégrant des notions spatio-temporelles.

Il s'agit de proposer à l'enfant un moment de plaisir.

Ces activités évoluent au fur et à mesure des acquisitions. Peinture, modelage, collage, marionnettes, jeux d'eau, musique, chant, cuisine, jeux, bricolage..... favorisent l'expression de la créativité de chacun sans recherche de performance ni de « production ».

C'est un moment d'échange entre enfant et adulte. La professionnelle encourage et valorise la réalisation de chacun. Elle accompagne l'enfant dans ses expériences.

L'adulte bienveillant respecte la « production » de l'enfant sans faire à sa place.

Les activités sont planifiées et proposées par l'éducatrice de jeunes enfants en collaboration avec les auxiliaires de puériculture.

Les activités ont une place importante dans la journée de l'enfant. Elles lui permettent d'évoluer, de grandir et de se construire.

Les activités extérieures

Le Multi-Accueil dispose de deux espaces extérieurs qui permettent aux enfants de : courir, sauter, faire du vélo, jouer au ballon...pour une meilleure connaissance de leur schéma corporel en développant leurs capacités motrices, leur équilibre, et le plaisir de jouer dehors tout simplement.

Dès qu'il fait beau, il est également possible de déjeuner et de goûter dans le jardin.

L'emplacement géographique du Multi-Accueil permet d'organiser des promenades.

Les assistantes maternelles vont quotidiennement en promenade et profitent régulièrement, lorsque le temps le permet, des différentes aires de jeux du quartier.

Ce sont pour les adultes et les enfants des moments ludiques et conviviaux.

Les activités spécifiques

➤ Baby gym

L'activité baby-gym permet à l'enfant de connaître son schéma corporel et de mieux appréhender son corps dans l'espace.

Un éducateur sportif spécialement formé à la pratique « sportive » du jeune enfant intervient une fois par semaine au Multi-Accueil et propose aux enfants d'âge requis des activités adaptées qui participent à leur développement corporel dans une ambiance ludique.

➤ Anglais

Il ne s'agit pas là d'apprentissage mais de l'approche ludique de cette langue par le biais de mots et de sonorités.

Ponctuellement une intervenante (professeur d'anglais à la retraite) intervient au Multi-Accueil pour partager un temps d'échanges, de chants et de comptines en anglais avec les enfants.

➤ **Découverte du livre**

En référence au projet « Tremplin Langage », la découverte du livre est une activité organisée les jeudis et proposée à tous les enfants accueillis.

Il ne s'agit pas d'apprendre à lire, c'est un temps d'éveil et de découverte durant lequel les enfants vont pouvoir manipuler des livres de différentes textures, découvrir les images, les dessins, les couleurs ...

Un temps d'histoires racontées permet de reformer le groupe pour un moment d'écoute et d'échanges.

D'autre part, depuis septembre 2018, une intervenante de la Médiathèque de Borny propose une découverte ludique du livre. Elle intervient trimestriellement.

➤ **Intervention « musique » :**

Un intervenant spécialisé en musique donne l'impulsion nécessaire à la mise en œuvre du projet d'Eveil sonore et musical. Il organise et anime des matinées ponctuelles au sein de l'établissement. C'est un moment de découverte des instruments et de partage.

En parallèle, plusieurs auxiliaires mettent en place des ateliers musicaux.

➤ **Relaxation, bien-être :**

Nous proposons régulièrement des temps de relaxation avec des supports musicaux et des balles de massages ainsi que des séances de gestion et expression des émotions adaptées aux plus petits. Ces moments sont réalisés en fin de matinée, de journée ou au moment des siestes.

Depuis 2020, l'équipe est formée au portage du tout petit et le propose aux enfants de manière régulière.

En 2021, une de nos auxiliaires s'est formée aux massages des enfants et propose des séances au gré des besoins.

IV - RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

Un partenariat avec différentes écoles est indispensable afin d'optimiser l'accueil de stagiaires.

Nous sommes de cette façon en relation avec :

- Le lycée Alain Fournier
- L'IRTS de Lorraine
- Les écoles de Puéricultrice

Des emprunts d'ouvrages réguliers auprès de la médiathèque Jean Macé nous permet d'enrichir temporairement notre bibliothèque.

Un partenariat avec le centre Socio-culturel de la Grange aux Bois nous permet d'organiser des soirées thématiques à destination des parents des 2 structures.

Dans le cadre du projet « transition vers l'école », nous avons noué un partenariat avec les 2 écoles maternelles du quartier.

Nous avons pu faire des immersions professionnelles dans les écoles d'une part et au sein de notre structure d'autre part ; cela nous a permis de développer un accompagnement progressif vers l'autonomie et la préparation à la scolarisation.

Un livret photo a été réalisé lors de ces immersions afin de pouvoir parler de l'école avec les enfants de façon plus concrète.

Une visite d'une des écoles du quartier est prévue chaque année, elle est destinée à tous les enfants qui seront scolarisés en septembre même si ce n'est pas leur école de référence. En mars, une réunion d'information à destination des familles est proposée : elle regroupe les référents scolaires du territoire, les directeurs d'écoles et le personnel de crèche afin de permettre aux parents d'avoir toutes les informations nécessaires tant sur l'école que sur les solutions périscolaires et la restauration scolaire.

V - EVALUATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

L'évaluation sera réalisée régulièrement de façon à apporter des réajustements si nécessaires et un bilan final sera effectué après une année d'application du projet.

Ce bilan tiendra compte du taux d'occupation de l'équipement mais surtout des effets sur la prise en charge de l'enfant et des réflexions portées à notre connaissance par les parents.

Chaque membre de l'équipe sera invité à mener sa propre réflexion puis à la présenter à l'ensemble de l'équipe afin d'établir une synthèse commune.

Ce projet est donc susceptible d'évolution, il peut être retravaillé à tout moment en fonction de la réalisation des objectifs visés ou du cheminement professionnel de l'équipe.

L'application de ce projet est évaluée annuellement en s'assurant du respect des objectifs et de la satisfaction des usagers

QUI



SUIS-JE ?

Je m'appelle : _____

Je suis né(e) le : _____

J'habite : _____

J'ai _____ frère _____-sœur

Information particulière autour de la grossesse et la naissance :

J'ai un doudou : OUI NON

J'ai une sucette: OUI NON

Quand je suis éveillé, je suis installé (e) :

- dans un transat
- dans les bras
- sur un tapis
- autre.....

J'aime jouer :

Où j'en suis au niveau de la motricité :

Je dors :

- Le matin : de ____ h ____ à ____ h ____
 - L'après-midi: de ____ h ____ à ____ h ____
 - La nuit : de ____ h ____ à ____ h ____
- Variable :.....

Pour m'endormir, j'ai l'habitude :

- de prendre mon doudou
- de prendre ma sucette
- d'être dans la pénombre

- d'écouter de la musique
- d'être bercé(e)
- autres.....

J'ai une crème pour le change : -----

Je suis habitué(e) à quitter : Maman Papa

C'est la première fois que je vais quitter mes parents

Pour mes repas :

- Je bois le lait de Maman : - nombre de tétées : _____
- Je bois du lait maternisé : lequel ? _____
- nombre de biberons : _____ quantité : _____
- température du biberon : _____

Je mange à la cuillère :

Des légumes :

De la viande :

Du poisson :

mixé morceaux

Du fromage :

Des compotes :

Des fruits crus :

Des laitages :

- J'ai un régime particulier OUI..... NON
- Je bois de l'eau : au biberon au verre
- J'ai une allergie alimentaire : _____

Informations complémentaires :